



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix sept octobre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du dix octobre deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil, à huis clos, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC8-8-97

**OBJET : ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX DE REMISE EN ETAT ET LA GESTION COORDONNEE
DES QUATRE PORTS LE LONG DU CANAL
SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. Henri MARTIN
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à Alain ALARY)
Commune d'ESPA LAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. Guy MERIEL
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de LE PIN	: M. RATO Stéphan

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard (pouvoir donné à Jean RAUZY)
	: M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	: Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: Mme CHAPUS Dominique (en remplacement de M. BOISSEAU Christophe)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel
	: Mme BRU Laetitia
	: M. GROUSSOU Bernard
	: Mme LE CORRE Christiane
	: M. LOPES Ernest
	: Mme PERE Catherine (pouvoir donné à Christiane LECORRE)
	: M. ZANIN Daniel
	: Mme HOHOL Elisabeth
	: M. ZMUDA Patrick
	: Mme FURLAN Josiane

Absents et excusés :

Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno
	: Mme VRECH Régine (pouvoir donné à Bruno DOUSSON)
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe
	: Mme LAROUSSINIE Francine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services de la CC2R
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial à la CC2R

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC8-8-97

**OBJET : ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
REMISE EN ETAT ET LA GESTION COORDONNEE DES QUATRE PORTS LE LONG
DU CANAL**

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT

Le tourisme fluvial pourrait être pour le Tarn et Garonne un atout de développement économique.

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) propose à la Communauté de Communes des Deux Rives de l'accompagner pour dégager une vision prospective d'évolution, de développement et de promotion du canal et des territoires voisins.

Depuis 2023, sous l'impulsion du Conseil Départemental, en lien avec Voies Navigables de France, une étude stratégique a été conduite pour le développement et la valorisation d'un itinéraire touristique fluvial incluant les ports de Valence d'Agen, Moissac, Castelsarrasin, Montech et Montauban.

L'ANCT propose aujourd'hui de travailler sur la valorisation des ports, sur les aménagements à entreprendre, mais aussi sur les termes financiers et de portage.

La durée prévisionnelle de l'étude est de 8 mois. Le montant de l'étude s'élève à 67 260 € TTC. L'ANCT appellera la participation financière des Communautés à hauteur de 20 %, soit pour chacune de nos Communautés un montant de 4 484 € TTC.

Le Président propose par conséquent :

- d'approuver cette convention d'accompagnement avec l'ANCT,
- de l'autoriser ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents relatifs à cette affaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver cette convention d'accompagnement avec l'ANCT,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait à Valence d'Agen, le 17 octobre 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 20 octobre 2025

La secrétaire de séance
Conseillère municipale de la Mairie
de VALENCE D'AGEN

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives



Laetitia BRU



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

28 OCT. 2025

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

28 OCT. 2025

AR Préfecture

ETUDE FAISABILITE REALISATION TRAVAUX REMISE EN ETAT - GESTION COORDONNEE 4 PORTS LE LONG CANAL SIGNATURE DE LE CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20251017-2025CC8_8_97-DE

Numéro d'acte : 2025CC8_8_97

Date de décision : 17/10/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-8-0-0-0 (Domaines de compétences par
thèmes / Environnement)

Fichier acte : 2025CC8-8-97 ETUDE FAISABILITE
REALISATION TRAVAUX REMISE EN
ETAT - GESTION COORDONNEE 4
PORTS LE LONG CANAL CONVENTIO.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 3-82_CONV_Ports fluviaux.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 28/10/2025 14:21:10

Date de réception de l'AR : 28/10/2025 14:21:22